

Genre du véhicule (*)	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (vhc.spécial)	JOHN DEERE	JD 410	CH 5447 20

Constructeur JOHN DEERE WERKE MANNHEIM, Mannheim (D)  
 Identification "JD 410" sur la plaquette du constructeur - "..... L" derrière le No du châssis

Plaquette constr. à droite, sur la partie au-dessus de l'essieu avant  
 N° du châssis à droite, sur la partie au-dessus de l'essieu avant, près de la plaquette du constructeur  
 Ident. du moteur "4219 DL - 09" à droite latéralement sur le bloc-moteur, plaquette rivée  
 Importateur princ. TECTUR AG., Baumaschinen, 3251 Diessbach bei Biel  
 Véhicule homologué 225147 L      Signes fixes dans code du type JD 410 / ..... L

**Châssis**

Nombre d'essieux 2      Nombre de roues 4  
 Direction mécanique assistance hydraulique  
 Transmission mécanique synchronisée + réversible hydraulique  
 Nombre de vitesses 4 x 2      Entraînement AR \*\*)  
 Frein de service hydraulique, 1-circuit, disques dans bain d'huile sur arbres d'entraînement, resp. sur les roues AR  
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire mécanique, à ruban extérieur, sur arbres d'entraînement resp. sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. -

**Moteur**

Marque JOHN DEERE      Type 4219 DL - 09  
 Construction en ligne      Temps 4  
 Carburant D      Position avant  
 Refroidis. eau      Nombre cylindr. 4  
 Alésage 102      Course 110  
 Cylindrée 3594      CV-impôt 18,30  
 Puissance en CV 65 DIN      à t/min 2500  
 Bruit 85 dB/A      à t/min 2500  
 Silencieux 1 pot 780x145x120 mm (cheminée)  
 Mesure des gaz BOSCH noircissement 5,5 / Pacharach 4,5  
 Déparasitage -

**Carrosserie** pelle et excavatrice

Nombre de portes 2      Indic. vit. -  
 Ceintures sécurité -      Rétroviseur gauche + droite  
 Cale 34x190x150 mm      Attelage -  
 Antivol -

Nombre de places 1      av. 1      centre -      ar. -

**Dimensions**

int.      ext.

Longueur 5830      Empattements 2100 / -  
 Largeur 2400      / -  
 Hauteur 3500      Vole av. 2450      ar. 1675  
 Porte à faux lat. -      Voies av. -      ar. -  
av. 2030      ar. -  
ar. 1700      Braquage g. 6900      d. 7950  
3800 \*)

Distance volant - vers l'avant du véhicule

**Poids**

avant      arrière      total

Poids à vide 1850      5350      7200

Charge utile

Poids total 1850      5350      7200  
 Garantie fabr. 2200      5900      7700  
 Dimens. pneus 11 L - 16      16.9 - 28      (Variantes  
 Ply / bar 10 / 3,0      12 / 2,5      voir  
 Charge 2540      5700      remarques)  
 pour V max 25      25

Garantie poids remorqueable avec frein -  
 Garantie poids remorqueable sans frein -  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorqueable testé -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 25 km/h  
 Vitesse maximale testée 25 km/h

Équipement §)	HELLA K 21032 / K 21037
Feux de route	HELLA K 21032 / K 21037
Feux de croisement	HELLA K 21032 / K 21037
Feux de position	HELLA K 21032 / K 21037
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Cilgnoteurs	av - av; 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av   ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E)   ar
Feux complément.	2 lampes de travail à l'arrière sur le toit
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1 balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	BOSCH 0 320 143 010 (CH 5 0301 07) ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)		
Marque et type	JOHN DEERE	JD 410	
Homologation N°	CH 5447 20		
Carrosserie	pelle et excavatrice		
Places	total 1	avant	1
Poids à vide	7200	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	18,30
Poids total	7200	Cylindres	3594

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Véhicule spécial : distance depuis le volant vers l'avant du véhicule = 3800 mm.
- \*\* Entraînement : blocage du différentiel arrière.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement/ de position est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires ou par mauvaise visibilité une personne auxiliaire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation obligatoire des parties suivantes du véhicule: les protections de la pelle et de l'excavatrice;
- 138 - dispositifs de protection : sur la pelle et l'excavatrice;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - il est obligatoire d'assurer les parties suivantes du véhicule:
  - la pelle avec un fourreau de 160 mm sur le cylindre de gauche;
  - l'excavatrice repliée vers la gauche et assurée par une cheville;
  - lors de courses de transfert, les feux prescrits doivent être montés, ainsi que les catadioptrés; les feux arrière montés à demeure doivent être aveuglés (jumelage).

(/ Lieu et date de l'homologation  
Diessbach, 29.11.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot de travail  
(véhicule spécial)

JOHN DEERE

JD 410

CH 5447 20

FICHE COMPLÉMENTAIRE I

Complément du 07.02.78 à Frutigen - Br

Puissance : 63 CV-DIN à 2300 t/min

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 23,4 km/h, MS, 84,75 dB/A

à proximité de l'échappement: 98 dB/A à 2425 t/min

Mesures de la fumée : sous pleine charge Bosch noircissement 4,5 (45 %)  
en accélération libre Bacharach 4,0

Complément du 14.05.80 à Berne - Ad

Nouvel importateur principal: N O T Z AG., Abteilung Baumaschinen,  
Industrie Bernstrasse 24, 2555 Brugg b/Biel